

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 11 SEPTEMBRE 2013

Absents : CHAUMAZ Aurélien et NORMAND Ludovic

*Excusés : BONNAZ Olivier, CERISIER Patrick, CHEVASSU Jean, CHRISTIN René,
GABAUD Philippe,*

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 3 JUILLET 2013 :

Approbation du Comité Directeur à l'unanimité

2 – ORGANISATION DES 130 ANS DU REFUGE DU PARMELAN ET « QUE LA MONTAGNE EST BELLE »

Jacques FERRY et Patrick MARTIN organisent une randonnée au départ du chalet de l'Anglettaz, ainsi que **Martine PIETU et Raymond BERUARD**. **Janine DUCRUET** se rend sur les falaises au pied du refuge pour de l'escalade, tandis que **Pascal DELIGEON** se rendra dans une grande voie, la Guillaud Marie.

Jacques PIETU rappelle le thème de la journée « que la montagne est belle » et indique la création de panneaux sur la gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie ainsi que la présentation d'un parcours d'itinérance pédestre sur la traversée des Bornes depuis Anancy en six jours, en utilisant des transports en mode « doux ».

René DELIEUTRAZ propose une sortie de randonnée pédestre le dimanche si le temps le permet.

3 – INFORMATION SUR L'EXERCICE COMPTABLE EN COURS

Jacques BRETON présente les comptes positifs pour l'instant, de **+5 709 euros**, alors qu'une perte avait été prévue. Il explique cet état de fait par l'absence de dépenses pour certaines activités (nordic walking par exemple).

Pascal SANCTUS précise que certaines factures ne sont pas encore parvenues, la réunion des équipiers a été tardive.

Jacques BRETON rappelle qu'il est nécessaire que les guides présentent leur facture en temps voulu. Chaque responsable d'activité doit se manifester pour demander un budget. **Jacques PIETU** ajoute qu'il faut tout de même indiquer des montants pour les activités où le responsable ne se manifeste pas. **Jacques MUZARD** demande des précisions pour le ski alpin. **Jacques BRETON** indique qu'il n'y a aucune dérive significative sur l'ensemble des comptes en matière de dépenses.

4 – PREPARATION DU BUDGET 2013/2014

Jacques BRETON décline la procédure pour les budgets à présenter par chaque responsable d'activité, de façon à statuer en Comité Directeur. Deux documents seront remis : un extrait du grand livre et une balance analytique. Il convient de

les vérifier. Les projets sont à présenter, les investissements peuvent aussi être envisagés.

Pour **Raymond BERUARD**, le vote du budget est réalisé à l'Assemblée Générale par les adhérents, il souhaite que les responsables présentent leur programme d'action pour l'année.

5 – ORGANISATION DE L'ACTIVITE RAQUETTE POUR LA SAISON HIVERNALE

Jacques PIETU rappelle que l'activité raquette reste sans responsable pour l'instant.

René DELIEUTRAZ demande s'il existe un collectif au niveau des initiateurs raquette ? **Jacques PIETU** indique que le Comité Directeur doit initier la démarche auprès des cadres bénévoles concernés.

Raymond BERUARD souligne que l'activité est en déclin, notamment le nombre de collectives le dimanche. Une réunion sera organisée par ses soins.

Jacques PIETU ajoute que **Mireille DEMEURE** va cesser son activité de Responsable de la Bibliothèque début octobre. Récemment, une personne s'est proposée pour reprendre le flambeau. D'autres peuvent proposer leur service pour assurer la permanence le vendredi soir.

6 – PRISE EN CHARGE DU BUFFET POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Avant d'évoquer le buffet de l'Assemblée Générale, un point est fait sur le renouvellement de certains membres du Comité Directeur. **Jacques FERRY** et **René DELIEUTRAZ** se représentent. **Jacques FERRY** s'occupe de contacter des adhérents pour s'occuper du buffet de l'Assemblée Générale, qui se déroulera le **vendredi 22 novembre prochain, à PRINGY**

7 – LOCATION DU FORUM LE JEUDI DE 12 H 15 A 13 H 15 POUR UNE ACTIVITE YOGA

Après discussion sur l'opportunité de louer, les membres du Comité Directeur ont décidé de louer pour un montant de **40 euros**.

Approbation du Comité Directeur à l'unanimité

8 – QUESTIONS DIVERSES

Alexandre GILODI s'interroge sur le fait que les écoles primaires n'aient pas accès aux refuges en Haute-Savoie

Pour **Jean-Pierre CRESTIA**, un refuge est un passage vers la nature Il se charge de contacter le nouvel inspecteur d'académie. **Jacques PIETU** envoie un mel pour relancer la fédération à ce propos.

Janine DUCRUET pose une question pour considérer l'opportunité de participer à des événements de nature commerciale (Redbull élément) pour des bénévoles du Club Alpin Français d'Annecy.

Alexandre GILODI réplique en indiquant qu'il s'agit d'une reconnaissance de ce que l'on sait faire. Pour **Jacques PIETU** c'est une course effectuée dans une volonté commerciale, certes, mais il existe un aspect compétitif en pleine nature.

Pascal SANCTUS propose de mettre un encart dans la revue d'hiver pour des activités d'alpinisme hivernal. A ce sujet, **Chantal ABRY** précise la date de remise des programmes et articles : **le 20 octobre 2013.**

Janine DUCRUET se demande comment interpréter un topo d'escalade, en l'occurrence sur le Parmelan, où il est indiqué « topo à compléter ». Certaines voies sur le site concerné, mériteraient d'être revues.

Jacques MUZARD ajoute qu'une partie du secteur du col des Contrebandiers tombe en décrépitude. Serait-il possible de ré équiper certaines voies ?

Les **questions pour le bureau** sont à formuler pour **la réunion du mardi 8 octobre 2013**, par mel auprès du secretariat@cafannecy.fr ou directement auprès des membres.

PROCHAIN COMITE DIRECTEUR LE MARDI 15 OCTOBRE A 19 H 30

Chantal ABRY
Secrétaire Générale

Jacques PIETU
Président